ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C___ N___

IV, 1011

[illegible]

je soussigné reconnois avoir receu de mr. foubert tresorier de l'academie Royale de chirurgie la somme de dix huit cent trente trois livres six sols; sçavoir onze cent livres que j'avois avancé pour les medailles des prix de la presente année; cinq cent neuf livres huit sols pour la valeur de 236 iettons a moy dus depuis le 3 may 1759 iusqu'au 1er. ianvier 1760; deux cent livres pour une année du travail du commis aux registres et vingt trois livres dix huit sols pour remboursem[ent] de mes ports de lettres iusqu'au 1er. ianvier 1760. de laquelle somme de dix huit cent ~~livres~~ trente trois livres six sols ie quitte mr. foubert. à paris ce 2. avril 1760

Morand

j'en ay donné une quittance particuliere pour les ports de lettres

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARCH
d 64 n° 30